








« CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR LA PROMOTION ET LA VULGARISATION DE FOYERS ET FOURS AMELIORES DANS LES REGIONS DES SAVANES, KARA ET CENTRALE DU TOGO »

Foyer Amélioré POO - ASSEYOU - TANTI

• **RAPPORT NARRATIF INTERMEDIAIRE**



LOT 5 DU PALCC

Table des matières	Page
1. Description.....	4
1.1 Nom du coordinateur du contrat de subvention	4
1.2 Nom et fonction de la personne de contact	4
1.3 Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action	4
1.4 Intitulé de l'action	4
1.5 Numéro du contrat	4
1.6 Date de début et date de fin de la période de référence Pays ou région(s) cible(s)...	4
1.7 Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles.....	4
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action	5
2.1 <i>Résumé de l'action</i>	5
2.2 <i>Résultats et activités</i>	6
A. RÉSULTATS.....	6
B. ACTIVITÉS.....	9
3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération.....	22
4. Visibilité.....	24
Annexes.....	26

Liste des acronymes utilisés dans le rapport**AGAIB CENTRALE** : Agence d'Appui aux Initiatives de Base de la Région Centrale**AJT** : Action Jeune Togo**AREF** : Action Réelle sur l'Enfant et la Femme**CR** : Compte rendu**CVD** : Comité villageois de développement**JVE** : Jeunes Volontaires pour l'Environnement**JVPMR** : Jeunes Volontaires pour la Promotion du Monde Rural**MEDDPN** Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature**ONG** : Organisation Non Gouvernementale**PADES** : Programme d'Aide pour le Développement Economique et Social**PALCC** : Programme d'Appui à la Lutte contre le Changement Climatique (**PTBA** : Plan de Travail et Budget Annuel**PV** : Procès-verbal**REDD+** : Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts**UE** : Union Européenne**UGP** : l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Lutte contre le Changement Climatique

1. Description

- 1.1. Nom du coordinateur du contrat de subvention : **Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB) Centrale**
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : **KAMANG Piabalo, Chef de projet 90104926**
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action :
- **Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB) Centrale**
 - **Jeunes Volontaires pour la Promotion du Monde Rural (JVPMR) ;**
 - **Programme d'Aide pour le Développement Economique et Sociale (PADES) ;**
 - **Action Jeune Togo (AJT) ;**
 - **Association des Pépiniéristes et Planteurs de Tône-Ouest (SONGOU-MAN) ;**
 - **Action Réelle sur l'Enfant et la Femme (AREF) ;**
- 1.4. Intitulé de l'action : « **Contribution à la lutte contre les changements climatiques par la Promotion et la Vulgarisation des fours et foyers améliorés dans les régions des Savanes, Kara et Centrale du Togo** »
- 1.5. Numéro du contrat : Contrat de Subvention Actions extérieures de l'UE **ENV/2018/400-328**
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : **11 Octobre 2018 au 10 Octobre 2021**
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s) : **Togo (Afrique de l'Ouest)**
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles⁴ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :

L'action vise les ménages en milieu urbain, périurbain et rural, qui exploitent et/ou utilisent le bois-énergie directement pour satisfaire leurs besoins énergétiques (cuisson d'aliments, transformation et autres) ou à des fins économiques (vente). En termes de cible, le projet devra toucher directement 10 000 personnes à travers les séances d'information, de communication et de sensibilisation, et 10 000 bénéficiaires (ménages, organisations et personnes) grâce à la promotion et la vulgarisation des fours et foyers améliorés à bois et à charbon puis les reboisements de type familial et/ou association à vocation bois-énergie, dans les régions ciblées par le projet.

Pays dans le(s) quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) : **Idem que 1.7**

⁴ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1. Résumé de l'action

Veillez fournir un aperçu d'ensemble de la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence (pas plus d'1/2 page).

L'action « Contribution à la lutte contre les changements climatiques par la Promotion et la vulgarisation des fours et foyers améliorés dans les régions des Savanes, Kara et Centrale du Togo » du PALCC a bénéficié d'une subvention de l'Union Européenne (UE) à hauteur de 475 452,75 EUR, soit 90% de son coût total de 528 280, 84 EUR. Il a officiellement démarré avec l'entrée en vigueur, le 11 Octobre 2018, de la convention de subvention. L'opérationnel a démarré après l'obtention le 10 décembre 2018 de l'avenant N 1 au contrat de subvention supprimant la clause 4.2 garantie financière de l'article 4 relatif aux rapports et modalités de paiement puis la présentation des actions des ONG dans les cinq (5) régions par l'Unité de Gestion du Programme (UGP/PALCC) avec la collaboration des six consortiums sélectionnés et ayant signé les contrats avec l'administration contractante.

Au terme de la première année de la mise en œuvre des activités planifiées, l'action a permis de toucher directement **6 360 personnes** dont **4 022 femmes** soit **63,24 %** à travers les séances d'information, communication et de sensibilisation, (ateliers, réunions publiques,) menées dans **neuf (9) préfectures et 65 communautés** et de couvrir l'ensemble du territoire national grâce à la mise en œuvre d'un plan de communication qui a misé haut, en mobilisant la télévision nationale, les radios nationales et locales, la presse écrite et les réseaux sociaux (WhatsApp, émission radiophonique YouTube, Facebook, site Web).

Pour les kits, **12 957 fours à charbon et foyers à bois** ont été promus et vulgarisés, **21 020 plants** de diverses essences à vocation bois-énergie (Khaya senegalensis, Senna siamea, Azadirachta indica, Albizia sp, Acasia auriculiformis, Parkia biglobosa, Melina) ont été mis en terre et entretenu par les bénéficiaires soit **20,5 hectares**.

Sur le plan des retombées financières, le projet injecte dans la zone, **22 554 000F CFA (34 383,35 EUR) dont 597 500F CFA (910,88 EUR) directement aux personnes vulnérables et pauvres** ; répartis comme suit : 9 760 000F CFA (14 879 EUR) sont payés aux potières endogènes, 6 394 000F CFA (9 747,59 EUR) aux artisans-soudeurs, 1 598 500F CFA (2 437 EUR) aux vulgarisatrices des fours à charbon et 4 204 000F CFA (6 409 EUR) pour les pépiniéristes pour la vente de plants etc.

Au niveau social, la subvention de l'UE a permis de recruter un personnel permanent de 26 personnes dont 11 femmes soit 42% plus un volontaire national mis à disposition par l'UGP/PALCC. 60 vulgarisatrices ont été recrutées pour vulgariser 3436 fours à charbon avec un gain moyen de 500f par four soit un montant de 1 718 000F CFA. L'action a contribué à créer de l'emploi et/ou le marché pour les potières, les artisans soudeurs, les jeunes femmes en chômage etc.

Les enquêtes menées dans les ménages et les vidéos tournées avec les bénéficiaires montrent que les femmes sont tout simplement satisfaites des résultats en terme de la réduction de corvée, du gain de temps de cuisson (bière locale, restauration, transformation etc.) à la propreté des cuisines bref la pertinence et l'efficacité de l'action.

En vous référant à la matrice-cadre logique⁵ à jour (voir le point 2.3 ci-dessous), veuillez décrire et commenter la mesure dans laquelle le ou les résultats sont obtenus, si pertinent à ce stade, ainsi que la probabilité que la ou les cibles finales liées aux résultats soient atteintes à la fin de l'action.

Pour tenir compte du temps mis pour arriver au lancement effectif des activités sur le terrain, les acteurs ont programmé les cibles de manière réaliste et raisonnée, en se disant que la vitesse de croisière sera atteinte à partir de l'année 2.

Le niveau d'exécution, au terme de la première année, des activités programmées est variable. La performance globale qui est de 97,66% est satisfaisante par rapport à la période de mise en œuvre (janvier à octobre 2019). De toutes les activités. Mais ceci n'empêche pas toutefois, de projeter une réalisation, à terme de toutes cibles du cadre logique. L'espoir dans l'exécution des activités de l'action se fonde sur les diverses stratégies et les actions préalables (signature des contrats de prestation et de livraison, recensement des besoins, renforcement de la communication par la production de spots publicitaires etc.) qui sont mises en œuvre et qui rassurent qu'il soit tout à fait plausible que l'ensemble des activités soient exécutées à terme c'est-à-dire au 10 Octobre 2021.

Veuillez indiquer si la logique d'intervention est encore valable et justifier tout changement possible.

Sur l'ensemble de ses grandes lignes, la logique d'intervention, telle que prévue, reste valable. Aucun changement n'est encore envisagé. Toutefois l'action peut s'étendre à d'autres régions non ciblées préalablement dans le document en raison de la forte demande des communautés qui adhèrent massivement au programme suite aux actions de sensibilisations menées avec les médias.

Veuillez indiquer toute modification qui devrait être apportée à la matrice-cadre logique et expliquer brièvement pourquoi [l'explication complète doit figurer dans la section suivante sous le point adéquat (résultats, extrants, activités)].

La matrice du cadre logique, telle qu'en annexe au Contrat de Subvention, a subi un ajustement temporel, notamment le point de référence de certaines cibles. Celui-ci a été fixé à 2019, au lieu de 2018 initialement, compte tenu du délai qui s'est écoulé entre l'entrée en vigueur du Contrat de Subvention et la réalisation de l'étude de référence qui n'est achevée qu'en juillet 2019, avec la tenue de l'atelier de validation du rapport final. Il s'agit des points de référence de la plupart des indicateurs.

Par ailleurs, l'indicateur de la population cible à atteindre a été fixé à 10 000, pour les activités d'information, communication et sensibilisation, pour les bénéficiaires des foyers et foyers améliorés et par ricochet les bénéficiaires des reboisements à vocation bois-énergie qui est de type familial et /ou associatif.

En dehors de cet ajustement, il y a eu la mise en veilleuse des activités de recyclage des vulgarisatrices des foyers et foyers améliorés et des artisans-soudeurs ; activités jugées non pertinentes a priori, mais qui pourront s'avérer nécessaires par endroits, quitte à en faire supporter les frais par les ONG sur leurs ressources propres, ou à la charge des artisans désireux de prendre une part à la réalisation de l'action en raison des opportunités de marché et d'emploi créé avec la subvention

⁵ La terminologie utilisée (résultats, extrants, indicateurs, etc.) est définie dans le modèle de matrice-cadre logique, joint aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (annexe e3d).

2.2. Résultats et activités

A. RÉSULTATS

Comment évaluez-vous les résultats obtenus jusqu'à présent ? Incluez vos observations sur l'exécution et la réalisation des extrants, des résultats et des incidences et indiquez si l'action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus.

La première année d'exécution se résume à un semestre, compte tenu du temps mis pour avoir l'avenant n0 1 au contrat de subvention de l'UE et du lancement officiel des activités des ONG par l'UGP/PALCC (Janvier à février 2019) Aussi, comme tout début, il y avait des préalables et des contraintes indépendantes des acteurs, avec lesquels il fallait compter. Somme toute, le niveau d'atteinte des résultats, au bout de la première année, par rapport à l'ensemble des trois ans (6 360 personnes directement touchées dont 4022 femmes soit 63,24% sur 10 000 visées, 9 préfectures couvertes sur 9 prévues, 9 760 foyers améliorés à bois sur 40 000 attendus, 3 436 fours améliorés à charbon sur 20 000 prévus et 21 020 plants reboisés sur 180 000 attendus). Les cibles seraient mieux satisfaisantes si les activités avaient réellement débuté en octobre 2018 aussitôt après la signature des conventions Le terrain étant balisé (signature des contrats et la commande des kits, l'achèvement des séances d'information, communication et sensibilisation, la diffusion des spots publicitaires télévisés et radios etc.), les taux intéressants des cibles attendues seront atteints en 2021.

Le niveau très élevé d'expression des besoins pour l'acquisition (fours et foyers améliorés, plants de reboisement) traduit un fort engouement que nous pouvons considérer comme impact positif sur la protection de l'environnement sur l'amélioration des conditions de vie des populations cibles. Les différentes missions effectuées sur le terrain, auprès des bénéficiaires des divers kits, ont permis de conclure à une forte appropriation des activités de l'action. Cette appropriation est particulièrement perceptible auprès des bénéficiaires des fours et foyers qui les utilisent régulièrement et affirment réaliser d'importantes économies de combustibles, allant à plus de 50% d'utilisation de sacs de charbon dans l'année. Les restaurateurs/restauratrices et transformateurs agro-alimentaires témoignent qu'ils réalisent davantage de marges bénéficiaires dans leurs activités économiques grâce aux fours et foyers améliorés acquis. D'autres relatent des innovations comme la protection des fours améliorés à bois, construits dans les cours pour la préparation de la bière locale, avec un enduit de décoction de gousse de Néréⁱ ou d'un mortier de ciment pour l'esthétique et l'entretien pour la durabilité de l'acquis.

L'implication et l'intérêt, de plus en plus forts des acteurs : Ministère de l'environnement, autorités administratives (Préfets), traditionnelles (chefs de canton et villages) et leaders communautaires, est une preuve importante de l'aspect social et économique de l'action. Cela a permis à l'action d'avoir le consensus nécessaire et une forte chance d'apporter un changement positif dans les comportements et habitudes au sein des groupes cibles, vis-à-vis de l'utilisation du bois-énergie.

En vous référant à la matrice-cadre logique à jour (voir le point 2.3 ci-dessous), veuillez commenter le degré de réalisation de tous les résultats sur la base de la valeur actuelle des indicateurs correspondants, de même que toutes les activités connexes exécutées pendant la période de référence.

<commenter le niveau actuel des indicateurs correspondant au résultat et expliquer tous les changements intervenus, principalement les éventuelles contre-performances ; veuillez-vous référer aux hypothèses du cadre logique>

ⁱ Cette mixture est imperméable à l'eau et elle est traditionnellement utilisée pour protéger les surfaces de sol dans les concessions ou les pans de murs extérieurs.

Résultat 1 : Vingt mille (20 000) fours à charbon et quarante mille (40 000) foyers améliorés à bois sont promus et vulgarisés

Au terme de la première année d'exécution effective de l'action sur le terrain, **9 760** foyers améliorés à bois et **3 436** fours améliorés à charbon sont promus et vulgarisés, sur des prévisions respectivement de 10 000 et 4 500, soit des taux de 98% et 68,72% des cibles annuelles. Certes la cible visée n'est pas atteinte, mais cette contreperformance n'est pas en soi, attribuable à une quelconque faiblesse de capacité ou de stratégie d'exécution. Elle a été engendrée, pour ce qui concerne les foyers améliorés à bois, par le fait que les pluies ayant accusé un retard important sur l'ensemble des trois régions concernées, la mobilisation des potentiels bénéficiaires pour fournir les matériaux (argile, paille et eau) a pris un coup et a été assez faible. L'équipe d'exécution en a profité pour collecter les besoins autant qu'elle peut pour se consacrer aux autres tâches en temps favorable.

En ce qui concerne les fours améliorés à charbon, il s'est avéré que les artisans-soudeurs qui maîtrisaient la fabrication du modèle majoritairement choisi étaient très peu (4 par région selon l'identification faite avec les chambres de métiers au niveau préfecture et région), encore que tous ne fussent pas engagés à accompagner l'action.

Résultat 2 : Des plantations à vocation bois-énergie de 180 000 plants sont réalisées sur 112,5ha.

A la fin de la première campagne de reboisement, **21 020** jeunes plants de diverses espèces à vocation bois-énergie, correspondant à 105%, sont acquis et mis en terre par les bénéficiaires. Ces derniers sont composés de ménages, communautés villageoises et d'associations/groupements de femmes transformatrices de produits locaux. Il faut noter que l'engouement pour l'acquisition des plants a été très fort, au point que sur la base des listes en attentes, certaines localités pourront subir un rationnement afin de satisfaire un grand nombre de demandeurs. Le reboisement est réalisé individuellement (ménages), sur des sites collectifs privés (associations ou groupements de femmes transformatrices) et sur des sites communautaires. Du fait que la météo a été favorable en fin de saison, il est attendu un taux de survie intéressant qui sera évalué en début de la prochaine saison des pluies. Néanmoins, des signes intéressants sont visibles avec des plants qui dépassent un mètre de hauteur dans certaines localités.

Extrant 1.1. : Les populations des régions ciblées ont connaissance des effets néfastes de la déforestation et de la dégradation des forêts

A travers les activités d'information, communication et de sensibilisation menées dans neuf (9) préfectures et soixante-cinq (65) communautés (cantons et villages) des trois régions, l'action a touché directement 6 360 personnes dont 4 022 femmes (63,24%).

Extrant. 1.2. : 150 vulgarisateurs/trices et potières endogènes sont identifié pour construire au moins 40 000 foyers améliorés à bois

Deux cent vingt-cinq (225) vulgarisatrices et potières endogènes ont été mobilisées pour contribuer à la promotion et vulgarisation de 9 760 foyers améliorés à bois dans les zones d'intervention, soit 98% de la cible attendue de 10 000 pour la première année.

Extrant. 1.3. : 30 artisans-soudeurs sont identifiés et ont fabriqué 20 000 foyers améliorés à charbon

Pour la promotion et vulgarisation des fours améliorés à charbon, 31 artisans-soudeurs et potières mouleuses ont été recrutés pour mettre à la disposition des bénéficiaires 3 436 kits, ce qui correspond à 68,72% de la cible annuelle de 5 000 kits. De ce nombre, sur les 500 destinés aux personnes vulnérables, 239, soit 48% ont été distribués. Le ciblage des bénéficiaires se fait avec les services compétents de l'Action sociale et la coordination souhaite en faire une grande médiatisation ; ce qui explique le retard

accusé. Toutefois, des cas d'extrême nécessité ont nécessité ces dons au cours de cette année surtout dans la région des Savanes.

Extrant. 2.1. : 180 000 plants sont mis en terre par les ménages bénéficiaires

Malgré le démarrage effectif des activités seulement en mars 2019, la forte demande en plants pour le reboisement enregistrée lors des séances d'information et de sensibilisation, a permis de dépasser le nombre prévu de 20 000. Ainsi, 21 020 plants, correspondant à 20,5haⁱⁱ. La mise en terre a été assurée jusqu'à la première semaine du mois d'août, mais la prolongation des pluies jusqu'au mois de novembre est l'élément le plus intéressant qui assurera un fort taux de survie.

Extrant. 2.2. : L'action est suivie et partagée avec les acteurs du secteur forestier

Pour le compte cette première année, cinq (5) missions et deux ateliers d'échanges avec l'ensemble des acteurs ont été réalisés par l'équipe de la coordination.

Les quatre missions avaient pour objet d'appuyer les codemandeurs dans la planification de l'exécution des activités inscrites au Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA), de faire le suivi de l'exécution technique et budgétaire afin d'apporter tout ajustement nécessaire. Quatre de ces missions ont été réalisées conjointement avec l'administration forestière et la planification du développement, dans chaque région ciblée.

Les ateliers d'échanges, ont réuni les codemandeurs, l'équipe de coordination, les services techniques concernés (administration forestière et planification du développement) en vue d'analyser et d'harmoniser les interventions sur le terrain, de mettre en œuvre des outils de gestion et de collecte des informations, de renforcer davantage les capacités d'intervention et enfin, d'évaluer en interne, les résultats obtenus pour le compte de la première année.

Il convient de souligner qu'en dehors de ces missions techniques et les ateliers d'échanges, deux missions de supervision du comité de pilotage ont été réalisées dans chaque région, en vue de s'assurer de l'exécution effective et conforme des activités du projet.

<à la suite de l'appréciation des résultats ci-dessus, veuillez préciser toutes les activités/tous les sujets couverts et mis en œuvre>

B. ACTIVITÉS

A 1.1.1. Lancement officiel de l'action

L'action a été officiellement lancée, après les ateliers de lancement régionaux, organisés par l'Unité de Gestion du Programme (UGP/PALCC). Le lancement de l'action, intitulé « *Contribution à la lutte contre les changements climatiques par la Promotion et la vulgarisation des fours et foyers améliorés dans les régions des Savanes, Kara et Centrale du Togo* » a été effectué le 28 mai 2019, à l'Hôtel Central de Sokodé.

La cérémonie a réuni, autour des autorités administratives et politiques de la région, diverses personnes représentant les entités bénéficiaires (chefferie traditionnelle, comités de développement à la base, organisations de femmes etc.), les services étatiques dont les directions régionales de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature.

ⁱⁱ Le schéma de plantation retenu est de 3/3m, ce qui donne 1024 plants par hectare. C'est sur cette base que la superficie plantée est estimée.



A 1.1.2. Sensibilisations préfectorales

Suite à l'engouement inattendu des Préfets qui voulaient à tout prix que l'information soit portée à leurs populations, et par souci d'un meilleur maillage de la zone d'intervention, les séances de sensibilisation, initialement programmées dans six (6) préfectures ont été exécutées dans neuf (9).



A 1.1.3. Sensibilisations cantonales/villages

Informar les communautés des zones du projet afin de susciter leur adhésion était le but ultime visé par les séances de sensibilisation dans les cantons et villages. Elles ont permis de toucher directement 6 360 personnes dont 4 022 femmes (63,24%). Quatre thématiques ont été développées dans les chefs-lieux des 9 préfectures, ainsi que dans 65 communautés (cantons et villages).

Les thématiques traitées sont :

- i. Les effets néfastes de la dégradation du couvert végétale sur les conditions de vie des populations ; avantages économique et environnemental du reboisement
- ii. Les avantages économique et environnemental de l'utilisation du foyer et four améliorés pour la cuisson ; conséquence sanitaire de l'utilisation des foyers et fours traditionnels
- iii. L'importance de la protection et conservation de la biodiversité associée aux pratiques socio-économiques
- iv. Les avantages socio-économique et environnementale d'une plantation à vocation bois énergie



A 1.2.1. Identification des vulgarisatrice/teurs et potières endogènes

Pour promouvoir les fours améliorés à charbon et construire les foyers améliorés à bois dans les ménages, 225 vulgarisatrices et potières endogènes ont été mobilisés contre 60 initialement prévus pour cette année, en vue de remédier au retard pris dans le démarrage des activités sur le terrain. Cette action a été réalisée à travers les séances de sensibilisation où les volontaires, ayant le savoir-faire ou le désir de contribuer, ont été identifiés et sélectionnés. Ces prestataires opèrent sous contrat, soit avec la coordination de l'action, soit avec les artisans-soudeurs sous la supervision de l'équipe technique de l'action.

A 1.2.2. . Suivi-accompagnement dans la production des fours et foyers, promotion et diffusion au profit des ménages.

Après sélection, les potières/potiers endogènes sont passés(es) à la fabrication des foyers améliorés à bois dans leurs communautés, sous la supervision des agents du projet. Ces derniers apportent informations, conseils et organisent par endroits, des sessions de recyclage. Les recyclages ont particulièrement été organisés vers la fin de l'année, à la suite de la première mission sur le terrain, à l'issue de laquelle il fallait autant que possible, harmoniser les modèles de foyers construits en retenant les plus performants.



A 1.2.3 Identification des artisans-soudeurs

Après prospection des modèles de fours améliorés à charbon existant sur le terrain et la présentation aux populations, deux ont été retenus pour vulgarisation. Un processus d'identification et de sélection des artisans-soudeurs ayant les compétences techniques pour la fabrication de ces fours a été conduit avec l'appui de certaines institutions dont les Chambres Régionales de Métiers. A ce jour, trente-deux (32) artisans-soudeurs et potières mouleuses ont été sélectionnés pour la production des fours à charbon.



A 1.4.1. Etude de référence sur les systèmes de combustion dans les localités (3 régions)

Cette étude, censée fournir les données de référence à la programmation des cibles des objectifs et résultats à atteindre, a connu un peu de retard. Ce retard est essentiellement dû au fait que l'appel à manifestation pour le recrutement d'un consultant a, lors de son premier lancement, été infructueux avant d'aboutir au second.

L'étude de référence a été donc réalisée et le rapport final validé en juillet 2019 ; ce qui a permis d'ajuster, entre autres, le point de référence et la cible de certains indicateurs du cadre logique.

Pour ce qui est l'étude, elle est arrivée à des résultats qui confirment quasiment les choix opérés pour le bois-énergie et les fours et foyers à promouvoir et à vulgariser :

- Le type de bois de chauffe utilisé par les populations est fonction de sa disponibilité dans la localité ;
- Les foyers fixes en argile avec cheminée (foyer népalais), promus et vulgarisés, permettent de réaliser une économie en bois de chauffe variant entre 20 à 25 % ;
- Les foyers métalliques avec insert céramique (Asuto), retenus par la quasi-totalité des ONG, réalisent une économie en charbon de bois entre 22 à 26 %.

Malgache	nd	ASUTO	MIVO
			
0	15-20	22-26	24-30
1 500	2 500	6 500	8 500

A 1.4.2. Appui aux ménages dans l'acquisition/construction des fours et foyers améliorés (promotion et diffusion à grande échelle)

Au total, 332 potières endogènes, vulgarisatrices, artisans-soudeur et potières-mouleuses ont été mobilisés, aussi bien dans la zone de l'action que dans d'autres localités (Lomé) pour accompagner la réalisation de cette activité. Le choix et l'intervention de ces acteurs ont été faits sur la base de leur compétence et de leur volonté à travailler avec le programme. Cette implication s'est faite à travers des contrats de prestation qui ont été signés, précisant à chaque niveau, les modalités et les responsabilités.

Ainsi, 9760 foyers améliorés à bois, soit 97,60% de la prévision annuelle, sont construits au profit de plus de deux mille cinq cents (2 500) ménages entièrement gérés par les femmes. Pour ce qui concerne les fours améliorés à charbon, 3 436 sont fabriqués et vulgarisés, soit 67,72% de la cible annuelle de 4 500. De ce nombre, 239 (69,93%) sont octroyés aux personnes vulnérables, individuellement ou en associations.



A 2.1.1. Identification des pépiniéristes locaux

Pour acquérir et mettre à la disposition des ménages bénéficiaires des fours et foyers améliorés les plants pour le reboisement, dix (10) pépiniéristes ont été sélectionnés. Les commandes ont été effectuées par chaque ONG à partir de contrats de fournitures qui sont signés avec les pépiniéristes.



A 2.1.2. Achat, transport et distribution des plants

Au 31 Octobre, 21 020 jeunes plants, soit 105,10% de la cible programmée en année 1, ont été acquis auprès des pépiniéristes et mis à la disposition des bénéficiaires. Ces derniers sont constitués de ménages (reboisements familiaux), associations ou groupements ayant pour activités principales la transformation de produits agro-sylvo-pastoraux extraction d'huile ou beurre, fabrication de fromage, fabrication de savon, préparation de la bière de sorgho) et des communautés villageoises, à travers les comités villageois de développement (CVD).

A 2.1.3. Suivi accompagnement des ménages dans la mise en terre des plants reçus

La dernière mission de supervision de la coordination a permis de constater que la totalité des plants mis à la disposition des bénéficiaires ont été mis en terre. Les travaux d'entretien et de protection, là où il y a la transhumance ou la divagation des animaux, sont activement en cours. Ceci dit, le taux de survie des plants qui est un des indicateurs de réussite ne peut pas être déterminé avant la fin de la saison sèche qui commence à peine.



A 2.2.1. Organisation d'ateliers de partage des résultats avec les acteurs du secteur forestier

L'atelier de lancement officiel du projet, tenu à Sokodé le 28 mai 2019 a servi de cadre pour que la coordination présente les tous premiers résultats acquis ou en cours d'atteinte. Deux ateliers d'échanges sur l'état d'avancement ont été également organisés et ont réuni toutes les parties prenantes en vue de discuter des moyens de solutionner les difficultés et les contraintes apparues en cours d'exécution.

<veuillez décrire les problèmes – par exemple les retards, annulations, reports d'activités – qui se sont présentés et la façon dont ils ont été résolus> (le cas échéant)

La mise en œuvre du projet a connu deux problèmes majeurs, à savoir :

1. **Le début de la saison agricole qui a coïncidé avec la période de pointe de mise en terre des plants** : En effet, la pluviométrie a été très capricieuse et tardive dans l'ensemble des trois régions. Ainsi, dès que les pluies ont commencé à s'installer, les ONG ont eu du mal à gérer la priorité des populations et celle de l'action, à savoir rattraper le retard accusé dans la mise en terre des plants et s'assurer de leur reprise effective avant la fin de la saison des pluies située au mois de septembre.
2. **La rareté d'artisans-soudeurs maîtrisant la fabrication du four amélioré à charbon retenu à la quasi-unanimité, comme économique et accessible au coût de l'action** : A la suite des échanges et consultation des Chambres Régionales des Métiers, il s'est avéré que quatre artisans per région étaient formés par un précédent projet, mais que la plupart, après la formation, ne s'étaient plus essayés à cette technologie. Il fallait relever deux défis, celui de retrouver ceux qui pouvaient accepter d'accompagner l'action (fabriquer au coût de revient de 4 500 F) et être immédiatement opérationnels.

A ce jour, les deux contraintes sont en passe d'être vaincues car, d'une part les ONG ont pu mettre à profit le temps d'attente des pluies pour mobiliser une quantité importante de plants et ont pu atteindre, voire dépasser le nombre programmé, grâce à des séances de reboisements intensifs. D'autre part les artisans engagés à travailler avec le projet sont en pleine production, n'hésitant pas à recruter de la main-d'œuvre supplémentaire pour répondre aux commandes. Les cœurs céramiques qui sont commandés à Lomé et au Bénin, pourront être produits sur place, à Kara, par un des artisans qui est en train de se faire former à Lomé. Une usine de fabrication des cœurs céramiques mise en place avec CARE INTERNATIONAL est visité en vue d'étudier la possibilité de la mettre à contribution pour la fabrication à l'échelle de ces cœurs céramiques.

<Veuillez énumérer les risques qui auraient pu compromettre la réalisation de certaines activités et expliquer comment ils ont été pris en compte> (le cas échéant)

Les risques majeurs relevés ont trait à :

1. L'accès aux cœurs céramiques servant à la fabrication, qui n'étaient disponibles qu'à Lomé, mais en quantité insuffisante. Mais grâce aux informations collectées par la coordination et certaines ONG, des fournisseurs ont été identifiés au Bénin et au Ghana voisins, sans incidences sur le coût de revient du four.
2. L'irrégularité des pluies reste un risque auquel, à ce jour, aucune solution définitive n'existe. Cependant, les dates de fin des reboisements qui ont été rigoureusement fixées à mi-août avec l'accord de l'administration forestière dans les trois régions, a permis de bénéficier de l'arrêt tardif des pluies qui sont allées même en début du mois de novembre.

1.1. Matrice-cadre logique à jour

Présentez une version à jour de la matrice-cadre logique, en mettant en évidence les changements éventuellement introduits.

Logique d'intervention	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle de (Date de référence)	Cibles (et de année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général : incidences	Contribuer à la réduction de la vulnérabilité climatique du Pays en passant par un renforcement de l'efficacité énergétique au niveau de la consommation de bois énergie.	60 000 foyers et fours améliorés (40 000 foyers à bois et 20 000 fours à charbon) diffusés et adoptés par la population.	0 (2018)	13146	60 000 (2021)	Rapports d'activités sur le projet, Rapport de l'évaluation finale, Rapports d'études du ministère de l'environnement et des ressources forestières, Rapport d'enquête du gouvernement sur la vulnérabilité climatique du pays, Rapports de suivi du Point focal PALCC, les témoignages vidéo des bénéficiaires	Situation politique stable
		180 000 plants mis en terre pour développer les plantations à vocation bois énergie.	0 (2018)	21 020	180 000 plants, 112,5 ha (2021)		
		Taux de couverture élevé du pays	24,24 % (2013)	Non encore disponible	>24,24 % (2021)		
		Réduction de consommation de charbon de bois et du bois de chauffe	107,8 kg/pers. /an et 392,3 kg/pers./an (2017)	Non encore disponible	< 107,8 kg/pers. /an et < 392,3 kg/pers./an		
		Plus d'économie des ménages et santé des femmes améliorée.	8 à 13% (2018)	Non encore disponible	30%		
		Conditions de vie socio-économiques et environnementales des populations améliorées (réduction de l'incidence de la pauvreté).	plus de 58% (2015)	Non encore disponible	< 58%		
Objectif(s) spécifique(s):	OS1 : Faire la promotion et la vulgarisation de l'utilisation des fours et foyers améliorés	Nombre de foyers améliorés à bois	0 (2018)	9 760	40 000 (2021)	Rapport de clôture du projet, Rapport d'étude finale, Rapport de l'évaluation finale, Publications et revues, Site Internet, Articles de presses, Rapport d'atelier de clôture...	Absence de conflits sociaux ou inter-ethniques, Absence d'aléas climatiques (grande sécheresse en période de
		Nombre de fours améliorés à charbon	0 (2018)	3 386	20 000 (2021)		
	OS2 : Accompagner les ménages	Nombre de plants à vocation bois-énergie	0 (2018)	21 020	180 000 (2021)		

Logique d'intervention	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle de (Date de référence)	Cibles année (et de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	bénéficiaires de foyers améliorés dans la mise en place des plantations à vocation bois-énergie	Superficie (hectares) de plantation	0 (2018)	20,5	112,5ha (2021)		reboisement), Absence/maîtrise et éviction de conflits fonciers de grande envergure
Résultat(s)	R1 : 60 000 foyers et foyers améliorés sont promus et vulgarisés ;	60 000 foyers et fours améliorés (40 000 foyers à bois) et (20 000 fours à charbon) diffusés et adoptés.	0 (2018)	13 146	40 000 (2021)	Rapports d'Etude de référence, d'activités, Sites internet, Rapport techniques sur les fours et foyers améliorés, Rapport du point focal PALCC, Rapport d'Evènement culturels et remise de dons de foyers au vulnérables et autres (20 foyers/région) (orphelinats, personnes handicapées, Femmes veuves chef de ménage, les élèves...), Témoignages...	
		Nombre d'acteurs impliqués dans le commerce des foyers et fours améliorés (60 vulgarisatrices/potières endogènes ; 30 artisans-soudeurs et 30 mouleuses), jeunes entrepreneurs,	0 (2018)	225	150 (2021)		
	R2 : Des plantations à vocation bois-énergie, de 180 000 plants, sont réalisées.	Nombre de plants achetés transportés et distribués dans la zone du projet.	0 (2018)	21 020	180 000 (2021)		
		Superficie (ha) de plantation à vocation bois-énergie si on adopte un schéma de 3m/3m	0 (2018)	20,5	112,5ha (2021)		
Extrants	Extr. 1.1. Les populations des régions ciblées ont connaissance des effets néfastes de la	Fiche de sensibilisation et nombre de sessions de sensibilisation tenues	0 (2018)	9	9 (2021)	Rapport d'activités, PV des séances de sensibilisation, Compte rendu des séances de sensibilisation, Listes des participants, PV de réunions	
		Nombre de thématiques développées	0 (2018)	4	4		

Logique d'intervention	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle de (Date de référence)	Cibles année (et de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	déforestation et de la dégradation des forêts	Nombre de population touchée	0 (2018)	6 360	10 000 (2021)	et Photos	
	Extr. 1.2. 150 vulgarisateurs/trices et potières endogènes sont identifié pour construire au moins 40 000 foyers améliorés à bois	Nombre de vulgarisateurs/trices et potières endogènes sont identifiés	0 (2018)	225	150 (2021)	PV de sélection des vulgarisateurs/trices et potières endogènes, Liste des vulgarisatrices endogènes,	
		Nombre de foyers à bois sont construits ;	0 (2018)	9760	40 000 (2021)		
	Extr. 1.3. 30 artisans-soudeurs sont identifiés et ont fabriqué 20 000 foyers améliorés à charbon	Nombre d'artisans-soudeurs et de mouleuses sont identifiés	0 (2018)	32	30 artisans et 30 mouleuses (2021)	PV de sélection des artisans, Liste d'artisans, Bordereau de livraison des foyers, Rapport du point focal PALCC, Photos	
		Nombre de foyers améliorés à charbon fabriqués et promus ;	0 (2018)	3 386	20 000 (2021)		
		Nombre de bénéficiaires des fours et foyers améliorés	0 (2018)	12 500	10 000 (2021)		
	Extr. 1.4. La consommation du bois-énergie par les ménages est réduite d'au moins 30 % dans les ménages par suite de l'utilisation des fours et foyers améliorés	Taux d'économie de bois et de charbon réalisé avec les fours et foyers vulgarisés (par rapport à la situation actuelle)	8 à 13% (2019)	Non encore disponible	30% (2021)	Sondage sur l'utilisation des foyers améliorés à charbon, Rapport de sondage auprès des ménages, Sondage auprès des centres de santé, Statistiques de maladies respiratoires, au niveau des formations sanitaires,	
		Taux de réduction des maladies liées à l'émission des fumées auprès des ménagères (maladies respiratoires, etc...)	0% (2019)	non encore disponible	5% (2021)		
	Extr. 2.1. 180 000 plants sont mis en terre par les ménages bénéficiaires	Nombre de plants acquis et mis en terre	0 (2018)	21 020	180 000 (2021)	Rapport d'activités, Liste des pépiniéristes, Bordereau de livraison, Rapport du Point focal PALCC, Fiche de distribution, PV de réception des plants, CR/PV des journées de reboisement, Témoignages	
		Superficie de plantations réalisées et protégées	0 (2018)	20,5	112,5 ha (2021)		

Logique d'intervention	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle de (Date de référence)	Cibles (et de année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	Extr. 2.2. L'action est suivie et partagée avec les acteurs du secteur forestier	Nombre d'atelier de capitalisation et de partage des résultats.	0 (2018)	0	1 (2021)	TDR de l'atelier, Liste de Présence, Rapports des ateliers de partages, Rapport de l'évaluation finale, Rapport de fin de projet, Soit transmis des rapports, Document de capitalisation et le rapport de l'atelier de capitalisation,	

Activités	<p>A 1.1.1. Lancement officiel de l'action</p> <p>A 1.1.2. Sensibilisations préfectorales</p> <p>A 1.1.3. Sensibilisations cantonales/villages</p> <p>A 1.2.1. Identification des vulgarisatrice/teurs et potières endogènes</p> <p>A 1.2.2. Suivi-accompagnement dans la production des fours et foyers, promotion et diffusion au profit des ménages.</p> <p>A 1.3.1. Identification des artisans-soudeurs</p> <p>A 1.4.1. Etude de référence sur les systèmes de combustion dans les localités (3 régions)</p> <p>A 1.4.2. Appui des ménages dans l'acquisition/construction des fours et foyers améliorés (promotion et diffusion à grande échelle)</p> <p>A 2.1.1. Identification des pépiniéristes locaux</p> <p>A 2.1.2. Achat, transport et distribution</p>	<p>Moyens :</p> <p>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, Matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise chef de projet (1) - Expertises animateurs (6) - Expertise suivi-évaluation - Expertise comptable - Secrétaire et chauffeur - Véhicule (1) - Motos (6) - 09 ordinateurs, 02 imprimantes et 01 photocopieur - 6 appareils photo numériques - Etude de référence, - Voyages (mission de supervision) - Recyclage des acteurs (artisans soudeurs, vulgarisatrices endogène, mouleuse) - Conseiller en communication - Expertise MERF et l'UGP <p>Coûts</p> <p><i>Quels sont les coûts de l'action ? Leur nature ? (Ventilation dans le budget de l'action)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de référence sur les systèmes de combustion dans les localités : 7 317,55 € - Organisation de l'atelier de planification opérationnelle : 1829,39 € - Organisation de réunions trimestrielles : 7317,55 € 	<p>Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Catastrophes naturelle (inondation, sécheresse, épidémies) - Guerre et conflits sociaux - Suspension brusque de la subvention par le partenaire financier.
-----------	--	---	---

	<p>des plants</p> <p>A 2.1.3. Suivi accompagnement des ménages dans la mise en terre des plants reçus</p> <p>A 2.2.1. Organisation d'ateliers de partage des résultats avec les acteurs du secteur</p> <p>A 2.2.2. Evaluation finale de l'impact du projet sur la consommation du bois-énergie dans les ménages, le couvert végétal et sur le degré de vulnérabilité des populations au changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement officiel de l'action : 2 744,08 € - Sensibilisation préfectorale : 8 232,25 € - Renforcement des capacités de 30 artisans soudeurs et potières mouleuses et fabrication de 20 000 foyers améliorés à charbon : 7 834,58 € - Achat et transport de 180 000 plants : 54 881,65 € - Travaux de mise en terre et protection des plants (180 00) : 10 976,33 € - Suivi de projet : 8 232,25 € - Appui à la commercialisation, promotion et diffusion des foyers (60 000 kits) : 137 204,12 € - Autres activités de visibilité : 19 970,82 € <p>Moyens matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 voiture à louer : 4 610,06 € - 6 motos de tout terrain : 16 464,49 € - 9 ordinateurs portables : 5 762,57 € - 2 imprimantes : 609,80 € - 6 appareils photos numériques : 548,82 € - 1 photocopieur : 1 143,47 € - Fourniture de bureau : 3 841,72 € <p>Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise chef de projet (1) : 27 440,82 € - Expertises animateurs (6) : 54 881,65 € - Expertise suivi-évaluation : 6 402,86 € - Expertise comptable : 19 208,58 € - Secrétaire et chauffeur : 12 622,78 € - Expertise MERF et l'UGP : 5 488,16 € - Technicien de surface/agent de sécurité : 3 018,49 € - Gestion et coordination du projet : 34 795,97 € 	
--	--	--	--

<veuillez énumérer tous les marchés (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 EUR attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence, en indiquant, pour chacun d'eux, le montant, le nom du titulaire et en fournissant une brève description de la manière dont il a été sélectionné.>

1.2. Veuillez fournir un plan d'action mis à jour pour les futures activités du projet³

Activités	Unité	TOTAL	T1			T2			T3			T4		
			Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
2. Voyages														
2.2.1 Déplacement des animateurs et autres pour les réunions trimestrielles	Nombre	18	-	-	6	-	-	6	-	-	6	-	-	-
2.2. 2 Déplacement des animateurs pour visite d'échanges d'expériences	Nombre	6	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-
5. Autres coûts, services														
5.8 Actions de visibilité														
5.8.2 Sensibilisations														
Niveau Préfectures	Nombre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niveaux Cantons/Communautés	Nombre	50	6	10	10	6	2	2	8	6	-	-	-	-
6. Autres														
6.2 Identification de 150 vulgarisateurs/trices et potières endogènes et construction de 40 000 foyers améliorés à bois														
6.2.1 Identification des 150 vulgarisatrices/potières endogènes (suivi-enquête)	Nombre	51	-	11	6	6	6	6	11	5	-	-	-	-

³ Ce plan couvrira la période financière se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

Activités	Unité	TOTAL	T1			T2			T3			T4		
			Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
6.2.2 Promotion et Diffusion des 40 000 foyers et foyers améliorés à bois au profit des ménages (subvention partielle)	Nombre	31 334	2 125	3 458	4 528	4 632	4 820	4 710	3 657	900	654	600	550	700
6.3 Identification et Recyclage de 30 artisans-soudeurs et potières mouleuses et fabrication de 20 000 foyers améliorés à charbon.														
6.3.1 Identification des 30 artisans-soudeurs et des potières mouleuses		9	-	5	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6.3.4 Suivi-enquête	Nombre													
6.3.5 Appui à la promotion et à la commercialisation de 16 000 foyers améliorés à charbon et à bois (subvention partielle à 2000/foyers	Nombre	12 277	427	805	952	1 386	1 418	1 418	1 334	1 255	906	880	883	613
6.3.6 Appui à la promotion et à la commercialisation de 4 000 foyers améliorés à charbon et à bois (subvention à 100% à des personnes vulnérables).	Nombre	3 574	137	74	207	446	274	357	633	275	282	510	193	186
6.4 Identification des pépiniéristes, achat, transport, trouaison, mise en terre et protection de 180 000 plants														
6.4.1 Identification des pépiniéristes, achat et transport de 180 000 plants	Nombre	160 002	-	-	-	-	-	-	13 333	48 891	62 222	35 557	-	-
6.4.2 Travaux de mise en terre et protection des 180 000 plants	Nombre	160 002	-	-	-	-	-	-	13 333	22 223	44 445	57 780	22 222	-

2. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

2.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées) ? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.

La mise en œuvre concertée de l'action a créé, au fil du temps, entre les membres du consortium, un climat et un sentiment de responsabilité commune et partagée. Que ce soit la coordination, Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB) Centrale ou les codemandeurs, chaque structure considère qu'un échec ou une réussite sera sa responsabilité individuelle avant d'être collective. Cette responsabilité est toujours martelée, lors des missions et rencontres par le Chef de projet et réaffirmée en ces termes : « Nous sommes une entité unique qui exécute l'action, nous devons faire en sorte de préserver notre unité pour aller plus loin et plus haut ». Cette prise de conscience fait suite à un début assez éprouvant qui a permis aux uns et aux autres de se raviser et à l'ensemble des partenaires de se concentrer sur l'utile en profitant de leurs différences.

Pour maintenir et animer cette synergie, trois plateformes WhatsApp ont été créées, entre tous les intervenants des six structures, entre les animateurs et le responsable de suivi-évaluation et enfin, entre les animateurs. Cela a créé un climat de confiance, de partage régulier d'informations en temps réel et d'efficacité dans la résolution de certaines difficultés sans forcément attendre les rencontres formelles.

Au niveau de la coordination, ce projet est une opportunité inédite de pénétrer les autres régions (Kara et Savanes), par l'entremise des codemandeurs de ces régions et elle s'en félicite. Egalement c'est l'occasion d'apprendre des autres en tant que structure de développement, mais aussi d'exercer le leadership à la tête d'autant de structures ayant chacune ses expériences et ses particularités.

Pour l'ONG Jeunes Volontaires pour la Promotion du Monde Rural (JVPMR), dont c'est la première expérience de travailler en consortium, elle a profité pour étendre son champ de relations et d'action à des zones jusque-là inexplorées.

L'ONG Programme d'Aide pour le Développement Economique et Sociale (PADES) de Kara, à travers cette action, expérimente la collaboration hors de sa région habituelle d'intervention et avec des acteurs jadis méconnus. Cela renforce ses expériences sur cette problématique d'efficacité énergétique sur laquelle elle travaille depuis un certain nombre d'années déjà.

Action Jeune Togo (AJT) de Kara, pour sa part se félicite de pouvoir aborder ce domaine qui lui est très connu avec d'autres structures aux expériences importantes. L'obligation de mener les activités dans une discipline collective lui permet de murir en partageant et en apprenant, chaque jour à mieux faire.

Dans la Région des Savanes, l'Association des Pépiniéristes et Planteurs de Tône Ouest (SONGOU-MAN) et Action Réelle sur l'Enfant et la Femme (AREF) ont constitué un

binôme solidaire pour gérer la commande des fours améliorés. Les agents de terrain collaborent aussi bien dans la conduite des activités que du partage d'informations.

2.2. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations ont-elles affecté l'action ?

Dans le cadre de l'exécution de l'action, le consortium bénéficie d'un soutien moral et d'une facilitation dans les procédures administratives tout à fait irréprochable, de la part des autorités. Elles apprécient fortement la collaboration sur cette action en laquelle elles trouvent une réponse très appropriée aux difficultés et menaces réels auxquels les populations sont confrontées ces dernières décennies.

L'accès aux populations et l'organisation des activités sont, du coup, aisés et contribuent à un taux de pénétration important à travers les restitutions des séances d'information, communication et de sensibilisation que certaines autorités locales (chefferie) organisent à leur retour dans leur communauté.

2.3. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action :

- **Cellule régionale de suivi-évaluation**

Avec l'administration forestière et les directions régionales de planification, la coordination réalise des missions de supervision, en marge des missions des comités de pilotage. Cela fait que les informations de terrain sont partagées en temps réel et permet à l'équipe de mise en œuvre de bénéficier de toutes observations pertinentes pour opérer les ajustements nécessaires. Tous les documents produits dans le cadre de l'exécution de l'action sur le plan de visibilité/communication, de passation de marché et technique sont partagés systématiquement avec l'UGP/PALCC et l'administration contractante (CAON)

- **Contractant(s)**

L'acquisition ou la production de kits (fours et foyers améliorés et plants de reboisement) est le fruit d'un partenariat avec différents fournisseurs et prestataires qui interviennent sur la base de contrats. Il s'agit de : i) potières endogènes, ii) artisans-soudeurs, iii) potières mouleuses, iv) vulgarisatrices et v) pépiniéristes.

A ce jour, le partenariat se déroule de manière satisfaisante, pour l'ensemble des acteurs qui, au fil du temps, maîtrisent et s'approprient les objectifs et activités de l'action.

- **Bénéficiaires finaux et groupes cibles**

Le consortium et les ménages ou acquéreurs individuels, travaillent de manière harmonieuse, qu'il s'agisse de l'acquisition des fours à charbon, de la construction des foyers à bois ou de la mise en place des plantations à vocation bois-énergie. Ces bénéficiaires contribuent déjà à mettre à la disposition du projet des informations intéressantes sur son efficacité (contribution à l'économie du bois-énergie, efficacité des foyers etc.) ce qui dénote de leur intérêt et adhésion au projet. Les initiatives prises pour sécuriser les plants mis en terre (clôture, arrosage) et pour la durabilité des foyers à bois (enduits de ciment ou de décoctions de gousses de néré) témoignent de l'appropriation, par les bénéficiaires des résultats de l'action.

- **Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).**

Des contacts sont en cours avec le ministère de la santé (pour la collecte future des statistiques sur les maladies respiratoires liées à l'inhalation des fumées) et celui de l'Action sociale pour l'identification des personnes physique et/ou personnalité morale vulnérables et pauvre devant bénéficier des fours améliorés subventionnés à 100%. Certaines ONG intervenant sur des thématiques apparentées sont souvent invitées aux activités de sensibilisation ou de communication. C'est le cas de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE).

Les Chambres Régionales de Métiers sont également mises à contribution pour l'identification des artisans-soudeurs qui disposent de l'expertise appropriée dans la fabrication des fours améliorés à charbon.

2.4. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.

L'AGAIB Centrale Chef de file du consortium sur le lot 5 du PALCC a développé une synergie avec WOMEN ENVIRONNEMENTAL PROGRAMM TOGO une organisation féminine au service de la protection de l'environnement et du développement durable pour la vulgarisation des fours améliorés à charbon pour les ménages d'Atakpamé et Lomé qui en ont fait une forte demande. Vu l'engouement que suscite l'action, l'AGAIB Centrale a revisité l'action pour la soumettre au FEM pour les régions des plateaux et maritime. L'action est présélection et la visite de site et de la structure est déjà faite. Les résultats définitifs sont attendus d'ici fin décembre 2019.

Des pistes sont en cours d'exploration avec des réseaux et associations de femmes (Femmes REDD+, Fédération de femmes entrepreneurs etc.). Ces échanges devraient aboutir à une collaboration dans la vulgarisation des fours améliorés à charbon dans les autres localités du pays qui en font la demande, en dehors des trois régions directement concernées.

2.5. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).

Aucune subvention de l'UE n'avait été encore reçue avant celle-ci, par le consortium.

3. Visibilité

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'action?

La visibilité de la contribution de l'UE s'est faite au fur et à mesure que les activités sont implémentées. D'abord l'élaboration et validation par l'administration contractante du plan de communication et de visibilité avant même le démarrage des activités dévolues à l'action. Ensuite production des teeshirts banderoles les autocollants du drapeau togolais, de l'UE, PALCC pour les motos, ordinateurs et imprimantes achetées sur le PALCC et remis aux codemandeurs lors de l'atelier de lancement officiel de l'action. Un site You tube, un site Facebook et un site web ont été créés pour l'action pour les alimenter très régulièrement avec

les activités de sensibilisation, de fabrication des fours et foyers améliorés à charbon et à bois, des actions de reboisement à vocation bois énergie etc. La coordination a produit le kakémono, banderoles blocs notes, bics, casquettes, prospectus pour participer au côté de PALCC à l'exposition à l'Université de Lomé lors de la semaine de la diplomatie climatique de l'UE puis en novembre 2019 participer de façon remarquable à la Foire de Lomé.

Des bandes d'annonces ont été publiés sur les radios nationales et locales et sur la télévision togolaise. Puis des couvertures médiatiques (TVT, TV2, ATOP presse en ligne etc) ont été sollicités pour couvrir systématiquement les activités importantes de l'action. Jusqu'en octobre 2019 nos réseaux sociaux ont enregistré **4638 visiteurs** exclusivement pour les activités de l'action financée par l'UE sur le PALCC



La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Que ce soit la coordination ou les codemandeurs, il n'y a aucun inconvénient à ce que ce rapport soit publié sur le site Internet d'EuropeAid. Au contraire, le vif souhait est de le voir publier afin de pouvoir recevoir, éventuellement les feedback positifs ou constructifs pour améliorer et aller de l'avant pour toujours.

4. Lieu d'archivage des dossiers, documents comptables et pièces justificatives

Veuillez fournir un tableau indiquant le lieu d'archivage des dossiers, documents comptables et pièces justificatives pour chaque bénéficiaire et entité affiliée habilité € à encourir des coûts.

N	STRUCTURE	PIECES COMPTABLES	DOSSIERS TECHNIQUES
1	AGAIB CENTRALE	COMPTABLE GESTIONNAIRE	CHEF PROJET ET COMPTABLE GESTIONNAIRE
2	JVPMR	COMPTABLE	DIRECTEUR EXECUTIF
3	PADES	COMPTABLE	DIRECTEUR EXECUTIF
4	AJT	COMPTABLE	DIRECTEUR EXECUTIF
5	AREF	COMPTABLE	DIRECTEUR EXECUTIF
6	SONGOUMAN	COMPTABLE	DIRECTEUR EXECUTIF

Nom de la personne de contact pour l'action : **KAMANG Piabalo**

Signature :

Lieu : **Sokodé - Togo**

Échéance prévue du rapport : ANNUELLE.

Date d'envoi du rapport : DECEMBRE 2019.

ANNEXES